

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 9 septembre 2016

3^{ème} Commission

N° CP-2016-8-3-4

Service instructeur

DIRT - Direction des routes et des transports

Service consulté

Direction des Finances

**ROUTES DEPARTEMENTALES
AFFECTATIONS ET DESAFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME
(PROGRAMMES A111, A112 ET A132)**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport et selon le règlement financier dans son article 9.6, il vous est proposé de procéder à l'ajustement des affectations et désaffectations par opération sur les programmes :

- A111 "Constructions neuves et travaux sur les routes départementales" (877 162 €)
- A112 "Etudes sur les routes départementales" (10 000 €)
- A132 "Calibrage sur les routes départementales" (-193 349 €)

1) Programme A111 – Constructions neuves et travaux sur les routes départementales

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée départementale pour chaque millésime du programme A111, les affectations et désaffectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte des besoins nécessaires à la réalisation de constructions neuves et de travaux sur les routes départementales.

Le montant total des ajustements s'élève à **877 162 €** sur le programme A111, détaillé comme suit :

Millésime	N° opération	Nom de l'opération	AP		
			Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2009	2005 A111 14504	SAUSHEIM – RD 55 (échangeur avec la RD 39)	200 000 €	- 117 138 €	82 862 €

Millésime	N° opération	Nom de l'opération	AP		
			Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2012	2012 A111 27607	HECKEN – carrefour RD 25/RD 26	239 692 €	- 5 700 €	233 992 €
2016	2016 A111 49561	BIESHEIM (aménagement accès Constellium)	-	1 000 000 €	1 000 000 €
TOTAL			439 692 €	877 162 €	1 316 854 €

2) Programme A112 – Etudes sur les routes départementales

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée départementale pour chaque millésime du programme A112, les affectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte des besoins nécessaires à la réalisation d'études sur les routes départementales.

Le montant total de l'ajustement s'élève à **10 000 €** sur le programme A112, détaillé comme suit :

Millésime	N° opération	Nom de l'opération	AP		
			Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2016	2016 A112 49429	Prestations topographiques	-	10 000 €	10 000 €
TOTAL			-	10 000 €	10 000 €

3) Programme A132 – Calibrage sur les routes départementales

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée départementale pour chaque millésime du programme A132, les affectations et désaffectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte des besoins nécessaires à la réalisation de calibrage sur les routes départementales.

Le montant total des ajustements s'élève à **- 193 349 €** sur le programme A132, détaillé comme suit :

Millésime	N° opération	Nom de l'opération	AP		
			Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2011	2011 A132 24775	HECKEN – RD 25 (rue Principale)	229 928 €	- 180 395 €	49 533 €
2015	2015 A132 43891	LANDSER – RD 6bisI (plateau surélevé)	17 000 €	- 1 975 €	15 025 €
2016	2016 A132 47964	BERGHEIM – RD 42I	130 000 €	- 535 €	129 465 €

Millésime	N° opération	Nom de l'opération	AP		
			Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2016	2016 A132 47989	BUSCHWILLER – RD 12bisIII	130 000 €	- 11 872 €	118 128 €
2016	2016 A132 49549	GUEWENHEIM – RD 34 (rue de Thann)	-	1 428 €	1 428 €
TOTAL			506 928 €	- 193 349 €	313 579 €

Je vous propose de bien vouloir :

- affecter et désaffecter les montants par millésimes d'autorisation de programme indiqués ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN